



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 OCTOBRE 2018

Le 11 octobre 2018, à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LACOMBE, Maire.

Présents : Mesdames Christiane DAUNIS, Nadine COULON, Béatrice MARINE, Annie TISSOT, Sylviane VEYRAT-CHARVILLON, Ghyslaine LESUEUR, Kathleen TOCHEPORT, Alexandra BEAUQUIS et Madame Aline BRIERE.

Messieurs Jean-Pierre LACOMBE, Michel BAUQUIS, Eric CHASSAGNE, Claude BONAMIGO, André VUACHET, Philippe DE PACHTERE, Juan-Carlos RUBIO, Nicolas ROUMESTAN et Mickaël BEAUQUIS.

Absent : Monsieur Jean-Marc GATELET.

Madame Annie TISSOT a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 13 septembre 2018.** Ce compte rendu est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

En préambule, Monsieur le Maire informe qu'après consultation des services de la ville de Rumilly, la convention d'accueil pour un agent communal dans le cadre d'une formation BAFD n'est pas nécessaire.

1. Institutions :

- Commune de Rumilly : avenant à la convention de mutualisation-service espaces verts

Par délibération en date du 7/04/2016, la commune de Marcellaz-Albanais a conventionné avec la mairie de Rumilly pour l'entretien des espaces verts par l'équipe des services techniques de la ville au tarif de 28.33 € par heure. La commune de Rumilly propose, en date du 16 mai dernier, d'appliquer un tarif unique de 41€/heure pour les différentes conventions de mutualisation et de prolonger l'actuelle convention jusqu'au 31/12/2020. Suite aux échanges avec les intervenants concernés du territoire, il est proposé un nouveau tarif unique de 35€/heure, accepté à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal, qui valide également la prolongation de l'actuelle convention.

- Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
 - ✓ Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) :

Suite à la compétence transférée à Rumilly Terre de Savoie depuis le 1^{er} janvier 2018, de la GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et suite à une demande de révision de l'évaluation des charges transférées concernant Rumilly liées à la compétence développement économique, la CLECT a été sollicitée et a évalué les charges transférées. Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette évaluation et le rapport de la CLECT.

✓ Modification de la composition du Conseil Communautaire

Monsieur le Maire informe que depuis le 5/09/2018, le Conseil Municipal de la commune d'Etercy a perdu plus d'1/3 de ses membres (démission). Par conséquent, de nouvelles élections partielles complémentaires doivent être organisées dans cette collectivité, qui remettent en cause l'accord local de composition du conseil communautaire composé de 45 membres. De ce fait, la composition du Conseil Communautaire doit être modifiée et chaque collectivité du territoire le souhaitant doit proposer un nouvel accord local déterminant le nombre et la répartition des sièges. La commune de Marcellaz-Albanais fait une proposition de répartition des sièges présentée ci-après, validée à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal.

Bloye	1	Rumilly	20
Boussy	1	Saint-Eusèbe	1
Crempigny-	1	Sales	3
Etercy	1	Thusy	2
Hauteville sur Fier	2	Val-de-Fier	1
Lornay	1	Vallières	3
Marcellaz-Albanais	3	Vaulx	2
Marigny-Saint-	1	Versonnex	1
Massingy	2	Rumilly	20
Moye	2	Saint-Eusèbe	1
TOTAL : 48			

2. Centre de Gestion de la Haute-Savoie (CDG74)

- Renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine de prévention du CDG 74

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune adhère depuis 2006 au service de médecine de prévention du CDG 74. Ce service a pour missions principales d'assurer la surveillance médicale des agents, d'être en lien avec les assistants et conseillers de prévention, de proposer des aménagements de poste de travail et de participer aux actions sur le milieu professionnel. Cette convention d'adhésion arrivant à son terme le 31 décembre 2018, il est nécessaire de la reconduire à partir du 1^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2022, renouvelable par avenant express et par périodes de 4 ans. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

- Convention de mise à disposition d'un archiviste pour Cap Loisirs

Dans le cadre du traitement des archives de CAP LOISIRS, il est proposé de faire appel à un archiviste qualifié du Centre de Gestion, au taux horaire de 46€ T.T.C, afin d'accomplir une mission de maintenance. Les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité la signature de cette convention qui fixe les modalités d'intervention.

- Convention d'expérimentation d'une procédure de médiation préalable

Le Centre de Gestion a proposé à l'ensemble des collectivités de la Haute-Savoie d'adhérer à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire. Il s'agit d'un dispositif entièrement gratuit pour les collectivités affiliées au CDG 74 qui vise à réduire le nombre de litiges en favorisant un règlement amiable des situations conflictuelles. Pour ce faire, il est nécessaire d'approuver une convention. Les membres du Conseil Municipal décident d'adhérer à l'unanimité à ce dispositif.

4. Urbanisme/Voirie : dossiers en cours

PERMIS DE CONSTRUIRE				
DOSSIER	DEMANDEURS	PROJET	LIEU	ETAT
PC 74 161 16 X 0012-M01 (modificatif)	SCCV ECOBOURG SUD	<u>suppression du sous-sol bâtiment A</u> <u>modifications de façades</u>	place de l'Albanais	ACCORDÉ le 17/09/2018
PC 74 161 18 X 0008	THENOT Brice et Charline	<u>maison individuelle accolée</u>	les Erènes (lot 9)	consultations en cours
PC 74 161 18 X 0009	BELLE Christophe	<u>maison individuelle accolée</u>	les Erènes (lot 10)	consultations en cours
PC 74 161 18 X 0010	COUDURIER LE FUR Patrice et Coralie	<u>maison individuelle accolée</u>	les Erènes (lot 13)	dossier incomplet
PC 74 161 18 X 0011	TREHOUT Anthony et SAROT Marine	<u>maison individuelle accolée</u>	les Erènes (lot 14)	dossier incomplet
PC 74 161 17 X 0019-M01 (modificatif)	MORANNE Thomas	<u>création d'une ouverture</u>	Gleufoy	instruction en cours

DECLARATIONS PREALABLES				
DOSSIER	DEMANDEURS	LIEU	PROJET	ETAT
DP 74 161 18 X 0036	BINET Fabienne	la Radia	<u>piscine</u>	ACCORDÉE le 02/10/2018
DP 74 161 18 X 0037	OUANES Morad	Joudrain	<u>modification ouvertures + agrandissement du balcon</u>	instruction en cours

5. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est close à 21h10.

A Marcellaz-Albanais, le 26 octobre 2018

Le Maire,
Jean-Pierre LACOMBE



